Marseille (13) : dans les quartiers Nord, le meurtre comme solution aux conflits

02/05/2017 à 0h08

Le procès d'un jeune homme, cette semaine aux assises des Bouches-du-Rhône, illustre comment, chez les trafiquants, les règlements de comptes armés sont devenus banals.

A 24 ans, Mohamed Belhacene est soupçonné de trois meurtres. C'est pour celui de son meilleur ami, son « frère » avec lequel il a « tout partagé », qu'il est jugé, à compter de mardi 2 mai, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Il est par ailleurs mis en examen pour l'assassinat d'un jeune homme de 20 ans dans les quartiers Nord de Marseille et il vient de l'être, mi-mars, pour avoir poignardé un codétenu, en août 2016, dans une cour de promenade de la prison d'Aix-en-Provence. Des affaires qui illustrent à quel point, pour certains délinquants des cités marseillaises, le meurtre est devenu le mode de règlement ordinaire de tous les conflits, si mineurs soient-ils.

En 2016, 40 % des règlements de comptes perpétrés en France l'ont été à Marseille, faisant trente morts et une vingtaine de blessés. « Une spécificité marseillaise », estime la police judiciaire.

L'examen des mobiles probables de récents règlements de comptes semble attester d'une « forme de banalisation » pointée par les magistrats chargés de la lutte contre le narco-banditisme. Au début de l'année, un jeune revendeur de 21 ans serait mort au seul motif qu'il a refusé de céder sa sacoche de « charbonneur », contenant la drogue et la recette, à un homme venu la lui arracher.

(…)

Le Monde

Merci à **Lilib**